

Association des Élus pour la Défense du Cévenol et de la ligne Paris / Clermont-Ferrand / Nîmes / Marseille

Site Internet officiel : www.defense-promotion-cevenol.fr

Proposition d'adhésion

En 2009, après avoir empêché la fermeture de la section centrale (Langeac - Langogne) et la suppression d'un TER, près de 400 adhérents (particuliers et collectivités confondus) se sont engagés à nos côtés en adhérant à notre association. **Ce soutien donne du poids à notre action et nos démarches auprès des autorités ferroviaires (RFF, SNCF) ou de l'État et témoigne de l'attachement de nombreux usagers au Cévenol et à la Ligne des Cévennes.**

En 2010, la circulation du train de marchandises (bois) a pu être rétablie entre Langeac et Tarascon.

En 2011, les correspondances à Clermont-Ferrand pour Paris ont pu être rétablies grâce une diminution du temps de parcours de 30 minutes (retour à la vitesse initiale au nord de Monistrol-d'Allier, suite aux travaux intégrés dans le « Plan-Rail Auvergne »).

En 2012, une meilleure coordination des travaux par RFF a été obtenue entre les sections sud et nord de la ligne pour empêcher la coupure des circulations durant l'été, et une amélioration des correspondances à Clermont-Ferrand pour Paris a été constatée.

En 2013, un recours en contentieux contre la décision de l'État et de la SNCF de limiter le parcours du *Cévenol* à Nîmes a été lancé et une mobilisation d'ampleur contre les fermetures des guichets le week-end dans les gares a été organisée.

Aussi, en 2014, l'amélioration du service offert aux usagers continuera à être en première ligne des revendications de l'association et il reste beaucoup à faire, notamment vis à vis :

- Du relèvement des vitesses de circulation jusqu'au retour aux temps de parcours initiaux.
- De la mise en place de meilleurs horaires pour assurer les correspondances à Nîmes pour Marseille, en attendant le **rétablissement de la relation Clermont-Ferrand - Marseille dans son intégralité !**
- Du respect de la conformité du matériel roulant (Corail) comme le stipule la convention État / SNCF sur les TET
- De la composition des rames pour permettre une offre suffisante en places assises, notamment en saison touristique
- Du **maintien du statut de « Train d'Équilibre du Territoire » du Cévenol** en 2015 et au-delà, alors que la convention sur les TET s'achève fin 2014 et que la réforme ferroviaire en cours suscite des craintes...

Enfin, un site Internet permet de présenter les activités de l'association et d'inviter les adhérents aux événements organisés.



Association des Élus pour la Défense du Cévenol et de la ligne Paris / Clermont-Ferrand / Nîmes / Marseille

BULLETIN D'ADHÉSION 2014 (PARTICULIERS)

Nom :

Prénom :

Adresse postale :

Adresse électronique* :@.....

Téléphone :

- Adhère à l'association des élus pour la défense du "Cévenol" et de la ligne Paris / Clermont-Ferrand / Nîmes / Marseille
- Verse une cotisation d'un montant de **5 €**

Bulletin et règlement par chèque (à l'ordre de « **Association des élus pour la défense du "Cévenol" et de la ligne Clermont-Ferrand / Nîmes / Marseille** »), à adresser à :

M. Jean-Jacques FAUCHER / Président de l'Association des élus pour la défense du "Cévenol"
Mairie / Place Lafayette / 43100 BRIOUDE

Toutes les informations sont sur le site Internet officiel de l'association : www.defense-promotion-cevenol.fr

* Cette option permet d'être tenu informé plus rapidement. *NB : Les courriers qui sont envoyés par liste de diffusion ne font jamais apparaître votre adresse.*